

Bienvenue à Pelleport



Une pièce de monnaie romaine en bronze, peut-être à l'effigie de l'empereur Antonin Le Pieux (138-161), a été mise à jour au nord-ouest du village, dans un fossé se jetant dans le ruisseau de Marguestau. **Pelleport** devient une dépendance de la commanderie du Burgaud en 1123. A la fin du XII^{ème} siècle, le fief de Nerpech devient la commanderie de Pelleport grâce à des donations.

Avant la Révolution de 1789 cette communauté était comprise dans la Généralité d'Auch et dans l'élection de Lomagne dont le chef lieu se trouvait à Fleurance. L'élection de Lomagne se divisait elle-même en cinq régions qui correspondaient aux anciennes divisions féodales.

Notre région dénommée « Baronnie de Leonac et de Marestaing » comprenait quarante deux paroisses inégalement réparties en huit territoires séparés ou enclavés au milieu de régions ou d'élections voisines...

Du point de vue ecclésiastique la paroisse de Pelleport dépendait du diocèse de Toulouse ; réunie à Caubiac et le Grès au XVII^e siècle, réunie aux paroisses de Drudas et Puységur au XVIII^e siècle.

En 1790 la communauté de Pelleport fut comprise dans le canton de Cadours et le district de Grenade dont le chef lieu fut transféré à Beaumont Lomagne en 1794. En 1800 le canton de Cadours fut compris dans l'arrondissement de Toulouse.

Aujourd'hui après le retrait d'une partie de son territoire en faveur du Grès devenu commune vers 1821 Pelleport sur un territoire de 1038 hectare compte une population de 400 habitants.

cf. " Pelleport et son histoire, la communauté paroissiale reconnaissante"